



Bientôt l'été...



Chers concitoyens,

Après les élections municipales de mars dernier s'est déroulé le renouvellement général des instances intercommunales. Chacune d'entre elles a donc procédé à l'élection de son nouveau bureau. Dans ce contexte, j'ai été élu Vice-président de la Communauté Urbaine d'Arras en charge du développement économique et je siégerai également au SMAV (Syndicat Mixte Artois Valorisation en charge du ramassage de nos ordures ménagères), au SCOTA (Syndicat pour la Cohérence Territoriale de l'Arageois traçant les grandes lignes du développement de notre territoire, sous tous ses aspects), au Pays d'Artois et à l'Office du Tourisme.

Ainsi, je devrais pouvoir défendre au mieux les intérêts de notre commune, ce qui restera ma mission principale. En ce qui concerne la réforme des rythmes scolaires, notre gouvernement a proposé, par décret du 7 mai dernier, une mesure d'assouplissement qui rajoute un peu plus à la confusion.

Des décisions tripartites (enseignants, parents d'élèves et maire) seront prises prochainement et nous devons tout finaliser avant la fin juin pour que la réforme puisse être mise en place dès la rentrée de septembre.

Les beaux jours sont revenus et avec eux, tondeuses, scarificateurs et autres engins motorisés au bruit annonciateur de l'été ont repris du service. Quelques problèmes de voisinage m'ont déjà été soumis à ce sujet et je profite de ce bulletin pour rappeler l'arrêté municipal du 12/05/2010 ci-dessous.

Je compte sur votre civisme pour que chacun puisse profiter en toute quiétude de la période estivale que fêtes des écoles, festivals et kermesses nous annoncent déjà.

Cordialement,

Daniel DAMART
Votre Maire

Informations

Nettoyage des caniveaux



L'entreprise LAFLUTTE va procéder au nettoyage des caniveaux de la commune le :

Mercredi 18 juin à partir de 8h00

Certains de votre compréhension, nous vous invitons à ne stationner ni sur la route, ni à cheval sur la chaussée et le trottoir.

Carte d'identité



À l'approche de la période estivale, veuillez vérifier la date de validité de vos cartes d'identité. Suite à un retard de traitement en Préfecture, le délai pour l'obtention ou le renouvellement d'une carte d'identité est actuellement de 8 semaines.

Permanence de l'assistante sociale



Les prochaines permanences de l'assistante sociale auront lieu les jeudis 3 juillet, 7 août et 4 septembre de 9h00 à 11h00 à l'étage de la Mairie.

Réglementation sur le bruit



Conformément à l'arrêté municipal en date du 12 mai 2010, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore peuvent être effectués

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Ils sont interdits le dimanche et les jours fériés.

L'arrêté est consultable en mairie.

Inscriptions cantine et garderie scolaire



Les inscriptions à la cantine et/ou à la garderie **ne sont jamais reconduites d'office**. Elles seront prises dans l'ordre d'arrivée. Les parents dont les enfants n'ont jamais fréquenté la cantine ou la garderie et qui souhaitent avoir des précisions sur les modalités de fonctionnement peuvent s'adresser en mairie.

Les imprimés seront distribués dans les écoles et disponibles fin juin en mairie

Echardonnage



La destruction des chardons des champs (cirsium arvense) est rendue obligatoire sur l'ensemble des terrains, clos ou non, du département du Pas-de-Calais.

Elle est effectuée chaque année au cours du printemps et avant juillet par voie chimique ou mécanique et doit être terminée et renouvelée avant la floraison.

La responsabilité de cette destruction incombe à l'exploitant ou usager du terrain en cause ou, à défaut, à son propriétaire ou usufruitier. En cas de défaillance

des occupants, le Maire fera procéder à la destruction des chardons aux frais des intéressés.

Arrêté Préfectoral du 11 juin 2001.

Centre de loisirs du 7 juillet au 1^{er} août



Les dossiers d'inscription aux 2 centres seront disponibles courant juin en mairie. Ils sont réservés aux enfants de 3 à 6 ans (école Dolto) et de 6 à 13 ans (école Yourcenar).

Permanences d'inscriptions au bureau des Associations :

Les mercredis 18, 25 juin et 2 juillet 2014 de 16h00 à 18h00
Le samedi 28 juin de 10h00 à 12h00.

Les renseignements (plannings prévisionnels d'activités, gestion vie quotidienne...) seront donnés directement aux familles au cours des permanences d'inscription par les directeurs des centres.

Nouveaux arrivants



Nous vous remercions de bien vouloir passer en mairie avec votre livret de famille ou une pièce d'identité afin de mettre à jour nos registres.

Coupe et élimination des branchages



Nous vous rappelons que vos arbres, arbustes et haies ne doivent pas surplomber ou dépasser les limites des propriétés voisines et du domaine public. En ce sens, merci d'être vigilant à leur taille.

Il est également interdit de faire des feux dans son jardin afin d'éliminer les branchages et autres déchets verts. Ces derniers peuvent être déposés à la déchetterie, rue Curie (03 21 48 69 63).

Délibérations du Conseil Municipal

Réunion du 3 avril 2014

- ✓ Formation de 6 commissions municipales :
« Finances » ; « Culture, Fêtes et cérémonies » ; « Travaux, Sécurité » ; « Communication » ; « Jeunesse, Sport et Affaires Scolaires » ; et « Environnement, Cadre de vie ».
- ✓ Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
Monsieur le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences dans un souci de favoriser une bonne administration communale.
- ✓ Désignation des représentants du Conseil Municipal au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)
Daniel DAMART, Président de droit, Armel LAGACHE, Yamina BELLAHCENE, François-Xavier DUEZ, Karine JOLIBOIS, Nathalie LEMAIRE, Alexandra LOURDE-ROCHEBLAVE.
- ✓ Renouvellement de la liste de contribuables proposés pour la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs présidée par Monsieur le Maire. Dans les communes de plus de 2 000 habitants, la commission est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.
- ✓ Désignation de Thomas CARBONNET comme représentant du Conseil Municipal au sein du collège électoral de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais.
- ✓ Détermination des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et du Conseiller Municipal Délégué respectivement 39 % ,15 % et 6 % de l'indice brut 1015.
- ✓ Transfert de propriété au profit de la commune des équipements publics du lotissement « Les Capucines ».
- ✓ Classement dans le domaine public communal de la voirie et des équipements publics du lotissement « Les Capucines ».

ETAT CIVIL

Naissances

Léo DEPERCENAIRE, né le 08/02/2014 à Arras
Ilyes KASSOU, né le 19/02/2014 à Arras
Janelle DUPUIS, née le 07/03/2014 à Arras
Alexis ROHN, né le 14/03/2014 à Arras
Agathe LEDRU, née le 08/05/2014 à Arras
Lyséa PARSY, née le 11/05/2014 à Arras

Mariages

Etienne AQUILANTI et Cécile PASCUZZI, le 03/05/2014



Olivier DUBOIS et Carole-Anne BERNEAUX, le 03/05/2014 (photo)
Thierry DECLERCQ et Marlène DELBECQUE, le 17/05/2014

Décès

Eric CARON, le 12/03/2014 à Lille
Jacqueline LAVOINE née OLDMAN, le 20/03/2014 à Arras
Jeanine PILLET née DEPLANQUE, le 23/03/2014 à Bully-les-Mines
Raymond DETOEUF, le 04/04/2014 à Arras
Andrée LHERBIER née LECQ, le 09/05/2014 à Dainville

- ✓ Création d'un emploi contractuel à temps complet à compter du 2 mai pour une durée maximale de 6 mois au sein des services techniques pour pallier la charge de travail générée par l'entretien des espaces verts et les travaux dans les écoles.
- ✓ Location du logement communal situé à l'étage du bâtiment dont le rez-de-chaussée et la cour sont occupés par La Poste pour un loyer mensuel de 500 € hors charges.
- ✓ Autorisation de l'encaissement du remboursement des frais de résiliation anticipée d'un contrat "copieur" d'un montant de 7 188,81 € .
- ✓ Admission en non-valeur de titres des produits irrécouvrables d'un montant respectif de 44,34 € et de 212,20 € transmis par la trésorerie d'Arras Banlieue.
- ✓ Election des délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique " école de musique " :
Titulaires : Daniel DAMART et Serge FRANCOIS
Suppléants : Armel LAGACHE et Vincent VANIET

Réunion du 15 avril 2014

- ✓ Attribution de subventions aux associations
- ✓ Maintien des taux de fiscalité directe au titre de l'année 2014
 - Taxe d'habitation 19,28 %
 - Taxe sur le foncier bâti 25,23 %
 - Taxe sur le foncier non bâti 43,85 %
- ✓ Attribution de l'indemnité de conseil au comptable du Trésor chargé de la fonction de Receveur de la Commune à compter du 23 mars 2014.
- ✓ Présentation et vote du budget primitif 2014 de la commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1 957 511,00 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 408 060,90 € pour la section d'investissement.
- ✓ Examen et adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal.

Les questions diverses sont consultables sur le site internet

FERMETURE ESTIVALE



La Bibliothèque Municipale

sera fermée du
lundi 4 au dimanche 31 août.



La Mairie

sera fermée

le samedi matin du 19 juillet au 30 août.

RESTRICTION DE CIRCULATION



En raison des travaux d'assainissement, la circulation sera perturbée dans la rue de la Marlière, la rue de la Source et la rue de Louez.

A l'occasion de la course " les 3h00 de la Marceilloise " le 28 juin, la circulation sera perturbée dans les rues de la Marlière, de la Source et d'Etrun.



Merci de votre compréhension

En images ...

**6 avril : Salon des créateurs
organisé par la municipalité**



**12 avril : Repas annuel
organisé par Danse Création**



**19 avril : Chasse à l'œuf
organisée par le Comité des Fêtes**



**26 avril : Tournoi de pétanque
organisé par la Boule Marcéilloise**



**27 avril : Randonnée moto
organisée par M.C.E.A.**



**1^{er} mai : Challenge Municipal Inter-associations
remporté cette année par l'équipe du M.C.E.A.**



3 mai : Concert de l'Harmonie



10 mai : Gala de l'école de danse communale



**17 mai : Alternative aux pesticides
organisé par le Jardin d'Ezio**



**18 mai : Peintres dans la rue
organisé par CAP'ART**



Agenda

Samedi 14 juin : Fête de l'école DOLTO



Dans la cour de l'école DOLTO
à partir de 14h00

Danses, stands de jeux, buvette et nombreux lots à gagner. Un moment agréable à passer en famille dans un climat festif et convivial.

Mercredi 18 juin : Commémoration de l'Appel du G^{ral} De Gaulle



18h00 : Dépôt de gerbes au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur.

Vendredi 20 juin : Fête de l'école YOURCENAR



Dans la cour de l'école YOURCENAR

17h15 : Kermesse des enfants
18h30 : Repas
20h00 : Prestations des enfants
21h00 : Remise des livres par la Municipalité

Samedi 28 juin : Exposition de peinture

Organisée par Cap'Art



Grange de l'Abbaye, rue Neuve à Marœuil
de 14h00 à 21h00

Entrée libre

Samedi 28 juin : Les 3h00 de la Marœuilloise

Organisée par la commune

Au marais



13h30 : Ecole de vélo

Pour les enfants de 6 à 12 ans. Engagement 3 €.

14h30 : Epreuve VTT

Epreuve en relais de 3h par équipes de 2 coureurs.

Par équipe : 10 € pour les FSGT, 20 € pour les autres

Engagement avant le Mercredi 25 juin minuit sur

engagementcollegiale@orange.fr

Pas d'engagement sur place

Renseignements 06 64 76 76 41

Dimanche 29 juin : Fête de l'école SAINTE-BERTILLE



L'école Sainte-Bertille sera heureuse de vous accueillir à sa kermesse annuelle, où petits et grands ont le plaisir de se retrouver pour une traditionnelle journée de divertissement dans le

Parc de la Mairie

10h45 : Célébration de la parole

11h30 : Remise des livres

12h00 : Apéritif, ouverture des stands

13h30 : Repas

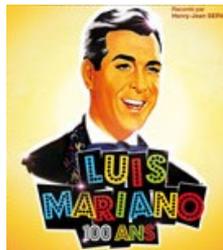
15h00 : Spectacle des enfants sur le thème du feu

17h00 : Réouverture des stands et roue de la fortune

Restauration sur place toute la journée

Samedi 12 juillet : Fête champêtre

organisée par Opérette en fête



Parc de la Mairie

16h00 : Concert 1^{ère} partie " de la belle époque à la grande guerre".

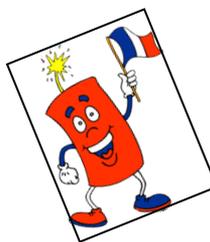
17h30 : Concert 2^{ème} partie "Viva Mariano !.

19h00 : Apéritif suivi d'un repas champêtre

PAF Concert 12 € - Repas 12 €

Réservation au 06 16 84 59 31

Dimanche 13 juillet : Bal populaire et feu d'artifice



23h00 : Feu d'artifice proposé par la commune.

Stade « Orlando BALESTRA »

Bal populaire à la Salle des Fêtes.
Organisé par le Comité des Fêtes.



Buvette et restauration sur place
Entrée libre, Service de sécurité

Lundi 14 Juillet : Commémoration officielle



11h00 : Dépôt de gerbes au Monument aux morts
Défilé jusqu'à la Maison des Associations, remise des diplômes de Médaille d'Honneur du travail, accueil des nouveaux arrivants.

Vin d'honneur

Lundi 14 Juillet : Après-midi récréatif

Organisé par le Comité des Fêtes



15h00 à 19h00 : Parc de la Mairie, rue du Four
Au programme : structures gonflables, jeux de kermesse, jeux divers, ...

En cas de mauvais temps, les animations auront lieu à la salle des fêtes.

Entrée libre

Vendredi 15 août : Brocante et tournoi de pétanque

Organisés par le Comité des Fêtes



7h00 à 13h00 : Brocante de la gare

Réservation des emplacements :

les samedis 5, 19, 26 juillet
2 et 9 août

de 9h00 à 12h00 au bureau des associations (près de la mairie)

3 € les 3 m. Veuillez vous munir d'une pièce d'identité

Renseignements au 06 67 08 54 53

14h30 : Tournoi de pétanque

En doublette formée

aux terrains du Marais, rue d'Étrun

Inscription 14h30

Jet du but à 15h00 précises

5 € par équipe

Réservé aux habitants de Marœuil, d'Étrun et aux invités.



En bref ...



Le SMAV nous rappelle l'intérêt de bien trier notre verre et de le mettre dans les colonnes prévues à cet effet situées à la déchetterie (rue Curie) ou sur le parking de Carrefour Contact. Même rappel pour les déchets verts qui doivent être déposés à la déchetterie ou compostés dans votre jardin. Améliorer notre façon de trier nous permettra de participer à la stabilité du coût de traitement des déchets ainsi qu'à la préservation des ressources naturelles.

N° Vert 0 800 62 10 62
Appel gratuit depuis un poste fixe



Des épouvantails ont élu domicile dans le verger et le potager, ils vous accueillent dimanche 15 juin de 10h00 à 13h00 et dimanche 29 juin de 11h00 à 17h00.

Jardin d'Ezio, 2 rue des Courtils à Etrun